



Cher adhérent,

Votre cotisation à l'association Radio Gâtine est à la fois un soutien financier et un encouragement dans notre mission d'information, à votre service et au service des associations et des collectivités du territoire.

Avec mes remerciements, recevez mes plus cordiales salutations et celles de toute l'équipe.

Le Président,  
Claude Beauchamp.

### ADHESION POUR LES PARTICULIERS 2017

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, valable jusqu'au 31 décembre 2017

#### DIFFUSION DE VOTRE ANNONCE

Dans la rubrique « Les Petites Annonces »

Du lundi au vendredi à 9h30 et à 17h15 et le dimanche à 8h45 et sur  
radiogatine.fr

**Vos annonces illimitées**

**Montant de l'adhésion : 19 euros**

La cotisation à Radio Gâtine est obligatoire  
(sauf pour les étudiants et les demandeurs d'emploi)  
pour vous permettre de diffuser gratuitement vos petites annonces.

Vos petites annonces à écouter sur  
[www.radiogatine.fr](http://www.radiogatine.fr)



## BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2017

### pour les particuliers

*A retourner à RADIO GATINE, 22 Boulevard de la Meilleraye 79200 PARTHENAY*

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE .....

CP ..... VILLE .....

EMAIL .....

A adhéré  en 2014  en 2015  en 2016, adhérent n° .....

Radio Gâtine est une association d'intérêt général. Elle est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux. **Si vous êtes imposable, en choisissant de soutenir Radio Gâtine à hauteur de 56 euros, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, soit une dépense de 19,04 euros (le montant initial de l'adhésion) ;** vous recevrez alors un reçu fiscal.

Je souhaite adhérer à l'association RADIO GATINE pour l'année 2017, et joins un chèque de :  19 euros  56 euros  ..... euros

*Votre reçu est disponible à la radio, vous pouvez aussi nous le demander par mail.*

Fait à

Le